



## **La Commission de la santé mentale du Canada lance un projet de recherche national visant à trouver des solutions pour aider les personnes itinérantes touchées par la maladie mentale**

### ***Le projet pilote réalisé à Vancouver examinera les avantages potentiels du modèle « Le logement d’abord » chez les gens ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie***

**VANCOUVER, le 23 novembre 2009** — Vancouver est l’une des cinq villes choisies par la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) pour la mise en œuvre d’un projet de recherche national tout à fait innovateur dont le but est de cerner les meilleurs moyens pour offrir un logement et des services aux personnes itinérantes vivant avec une maladie mentale. Prenant appui sur le modèle *Housing First (Le logement d’abord)*, le projet vise d’abord à loger les sans-abri, puis à leur fournir les services et le soutien dont ils ont besoin. Le but est de vérifier si les gens qui vivent avec une maladie mentale et un problème de toxicomanie peuvent bénéficier d’une telle formule.

Quelque 500 itinérants de Vancouver atteints de maladie mentale figureront parmi les 2 285 participants à l’échelle du pays. De ce nombre, non moins de 300 participants sans-abri seront logés et recevront toute une gamme de services de soutien, par exemple de l’aide pour faire leur épicerie ou obtenir un rendez-vous chez le médecin, pendant toute la durée de l’étude. Les autres participants (groupe témoin) recevront les services habituellement offerts dans les cinq villes ciblées. Les deux groupes seront ensuite comparés afin de déterminer quelle formule donne les meilleurs résultats.

« Il est extrêmement difficile — voire impossible — pour une personne de faire front à la maladie mentale ou à la toxicomanie lorsqu’elle est sans logis. Avoir un logement procure de la stabilité. Une fois logés, les gens peuvent mieux se rétablir et éventuellement retourner au travail et renouer les liens avec leur famille », d’affirmer Catherine Hume, coordonnatrice du projet à Vancouver.

Le projet Chez Soi (At Home en anglais) est la plus vaste initiative de son genre au pays, et permettra au Canada de s’afficher en tant que chef de file en matière de prestation de services améliorée aux sans-abri atteints de maladie mentale. Chacun des cinq sites où sera déployé le projet ciblera une population particulière parmi la clientèle visée par l’étude.

À Vancouver, où l’itinérance est à la hausse depuis les dernières années, le projet ciblera les gens touchés par la dépendance et la toxicomanie, tandis qu’à Moncton, une ville qui présente un des plus hauts taux de croissance au Canada, il visera à examiner les lacunes en matière de services aux anglophones et aux francophones. À Montréal, on apprendra davantage au sujet des résultats reliés au logement social tout en aidant les gens à retourner au travail, et à Toronto, on concentra sur les besoins de divers groupes ethnoculturels. Enfin, à Winnipeg, l’étude portera sur les besoins des Autochtones en milieu urbain.

La CSMC collabore avec de nombreux partenaires à la réalisation de ce projet, y compris les gouvernements provinciaux et municipaux, des chercheurs, plusieurs prestataires de services locaux ainsi que des particuliers ayant vécu l’itinérance et la maladie mentale. « Cette initiative de recherche nous permettra de faire un pas important vers la compréhension et la réduction de l’itinérance au Canada », a affirmé l’honorable Michael Kirby, président de la CSMC.

Deux cents participants obtiendront un logement dans l'un des divers quartiers de Vancouver, et une centaine de gens seront logés dans un établissement central au centre-ville. Tous ces gens auront accès aux services et au soutien d'intervenants en matière de soins de santé mentale, d'aide aux tâches routinières (épicerie, rendez-vous chez le médecin, etc.), de possibilités de bénévolat ou d'emploi, de traitement de la toxicomanie et de rétablissement des liens avec la famille. Les participants qui seront logés devront payer une partie de leur loyer, et devront rencontrer un préposé du programme au moins une fois par semaine. Quant aux participants du groupe témoin (non logés), ils devront aussi se présenter régulièrement à des entrevues.

Les principaux partenaires du projet pilote de Vancouver sont : le gouvernement du Canada; l'Université de la Colombie-Britannique; l'Université Simon Fraser; la RainCity Housing and Support Society; Coast Mental Health; la MPA Society; la Portland Hotel Society; Providence Health Care; le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique; la régie régionale Vancouver Coastal Health; BC Housing; la Ville de Vancouver; la Vancouver Foundation; la Streethome Foundation; le ministère du Logement et du Développement social de la Colombie-Britannique; et le service de police de Vancouver.

« Cette étude nous permettra de conclure si, oui ou non, le fait de fournir un logement et des services aux gens favorise une meilleure intégration vers une vie fonctionnelle et signifiante », a déclaré Jayne Barker, directrice, projet Chez Soi/At Home. « Une autre question à l'étude est celle du coût — est-il moins coûteux de loger et de fournir des services à quelqu'un, par rapport aux coûts d'une admission en milieu hospitalier, d'une incarcération ou d'un hébergement dans un refuge? » a dit Paula Goering, chercheuse principale, projet Chez Soi/At Home.

À Vancouver, la population des sans-abri a doublé entre 2002 et 2005, et de 2005 à 2008, elle a augmenté de 20 % (1 600 personnes). Selon le plan d'action sur l'itinérance à Vancouver, au moins un tiers des sans-abri souffrent d'une maladie mentale, et deux tiers sont aux prises avec un problème de toxicomanie.

Le rapport d'une étude réalisée par l'Université Simon Fraser, l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université de Calgary a révélé que chaque personne itinérante en Colombie-Britannique coûte annuellement 55 000 \$ aux contribuables en frais de services sociaux, correctionnels et de santé. Le rapport conclut en outre qu'il en coûterait bien moins — environ 37 000 \$ — de loger et de mieux appuyer cette population, ce qui entraînerait une économie annuelle de 18 000 \$ par personne (soit 33 %). D'autre part, selon Service correctionnel du Canada, le coût annuel d'une incarcération dans un établissement fédéral atteint en moyenne les 90 000 \$ par détenu.

*La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme sans but lucratif créé afin de mettre en avant-scène les questions entourant la santé mentale et de contribuer à l'amélioration des conditions sociales et de l'état de santé des personnes vivant avec la maladie mentale. En février 2008, le gouvernement fédéral a accordé 110 millions de dollars à la CSMC pour qu'elle trouve des façons d'aider le nombre croissant de personnes sans-abri touchées par la maladie mentale. Les plus récentes nouvelles concernant le projet Chez Soi seront régulièrement présentées sur le site [www.commissionsantementale.ca](http://www.commissionsantementale.ca).*